



DEMANDE D'INDEMNISATION DE FRAIS DE STAGE (Joindre un RIB)

Stage des Premières.

A remettre au plus tard huit jours après le retour de stage

NOM, PRENOM :

Classe :

Date du stage :

Domicile (ville) :

Lieu du stage (ville) :

Attestation de présence en stage (à remplir par l'entreprise) : OBLIGATOIRE

Je soussigné,, responsable du stagiaire dans l'entreprise, certifie :

de son assiduité en stage

qu'il a été absent jours.

Cachet obligatoire :

A, le

Signature :

FRAIS DE TRANSPORT :

Rappel : Indemnisation si, et uniquement si, la distance domicile → lieu de stage est supérieure à la distance domicile → lycée.

Alors, si $d(\text{dom} \rightarrow \text{stage}) < 100\text{kms}$: indemnisation d'un AR/semaine de stage et si $d(\text{dom} \rightarrow \text{stage}) > 100\text{kms}$: 1 AR/stage.

Veuillez cocher le moyen de transport utilisé :

voiture (0.16cts/km)

train, bus, (joindre les tickets originaux, veuillez les coller ou les agraffer en page 2 de ce document)

FRAIS DE RESTAURATION :

Rappel : indemnisation des repas de midi uniquement sur justificatif à hauteur de 4.00€ maximum moins le prix du repas au lycée (2.81€ en 2017) soit 1.19 € maximum par repas en 2017.

Joindre les justificatifs (tickets de caisse originaux ou facture) de repas pris en restauration (self, restauration collective, fastfood..) dépliés et classés par ordre chronologique. Veuillez les coller ou les agraffer en page 2 de ce document.

LES TICKETS DE SUPERMARCHÉ, LES TICKETS FANES, TACHES, PLIES ET EN VRAC NE SERONT PAS ACCEPTES ET NE DONNERONT LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT.

Certifié exact le :

Signature des parents :